



Mme Sylvie Fortin Graham  
Mairesse de Saint-Agpit

## Mot de la Mairesse

C'est avec plaisir que je souhaite à tout le monde un beau retour de vacances. Aux parents et à leurs enfants, je souhaite une belle rentrée scolaire.

## Mention de félicitations

J'ai eu le plaisir de présenter à madame Cécile Gosselin une mention de félicitations du conseil municipal pour ses 28 ans de bons et loyaux services au sein de la bibliothèque municipale de Saint-Agpit. J'étais alors accompagnée par le directeur des Loisirs, monsieur Patrice Boucher, qui est chargé de superviser l'organisation des services de loisirs offerts aux citoyens. Nous avons la chance d'avoir une belle bibliothèque ouverte au public située à l'école secondaire Beurivage. Le prêt de livres est gratuit.



## Loisirs d'hiver

Pour beaucoup, c'est le moment de planifier les activités d'hiver. À titre de résidents de Saint-Agpit, vous avez certainement reçu ou vous recevrez sous-peu par la poste la **Programmation de loisirs municipale Automne 2016/ Hiver 2017**. Bien que son contenu paraisse également sur le site internet municipal, le directeur des Loisirs vous suggère fortement de conserver ce document jusqu'au printemps prochain, puisqu'il contient plusieurs renseignements utiles sur les nombreuses sessions d'activités de loisirs. Nous vous invitons donc à le ranger précieusement. Il faudrait penser aussi au choix d'activités offertes par la FADOQ de Saint-Agpit. Bon nombre d'entre elles se déroulent au Complexe des Seigneuries durant la semaine. Ces activités permettent de nouer des liens d'amitié dans une agréable atmosphère de détente. On se rassemble pour jouer aux cartes, aux poches ou au jeu de palet intérieur, et pour prendre ensemble un bon repas une fois par semaine.

## Remerciement Club Lions

Au nom du service des Loisirs et de l'équipe du TDJ de Saint-Agpit, je désire remercier le Club Lions de Saint-Agpit pour la récente donation d'une somme d'argent qui a permis de remplacer le jeu d'eau gonflable malheureusement brisé à la fin de l'été 2015. Nul besoin de dire que cet achat a contribué grandement au plaisir des enfants lors des chaudes journées de l'été dernier. Les jeunes participants du TDJ vous disent MERCI pour cette généreuse attention.



## Vers 2017

Dans les prochains mois, des annonces importantes seront faites en regard des célébrations du 150e anniversaire de notre village. Le comité municipal présidé par monsieur Richard Desrochers a déjà accompli un travail considérable. Je les remercie pour leur dévouement.



## *Amateur de hockey ?*

Pour la saison 2016-2017, les parties du Model Junior AA de Lotbinière constituent une très belle occasion d'assister, en famille, à des matchs de hockey de haut niveau et à bas prix! Les parties locales se déroulent majoritairement les vendredis soir au Centre Sportif G.H. Vermette à compter de 20h40. La saison régulière se mettra en branle le vendredi 23 septembre. C'est votre équipe! Venez l'encourager en grand nombre!

## *La Sécurité publique, c'est notre affaire*

La route est un espace public que nous devons partager : automobilistes, cyclistes, piétons, motocyclistes et conducteurs de véhicules lourds. Nous sommes tous responsables de la sécurité routière. Sur le territoire de la municipalité de Saint-Agapit, nous savons que la rue Principale et l'avenue Bergeron sont deux artères achalandées et qu'elles sont utilisées par les élèves qui se rendent aux écoles primaire et secondaire. Ces artères appartiennent au ministère des Transports du Québec. La municipalité est particulièrement sensible à la présence des enfants et parents qui marchent le long de ces voies et a travaillé maintes fois avec le ministère sur des hypothèses et des solutions de sécurisation. Cette collaboration est continue. Comme citoyens, n'oublions jamais la vulnérabilité des piétons. Soyons également vigilants à l'approche d'un autobus scolaire. Il faut respecter les lumières clignotantes et ne jamais dépasser un autobus en arrêt. Restons prudents en tout temps.

## *Nouveau parc*

Je suis heureuse d'annoncer la création d'un nouveau parc municipal avec aire de jeux pour enfants, situé à l'intersection de l'avenue Fréchette et de la rue Bélanger. Il est accessible en tout temps et répond aux besoins des jeunes familles de ce quartier résidentiel, en offrant un espace d'amusement sécuritaire et à proximité. La construction de ce parc est la résultante de la vision Famille issue de la politique familiale municipale. Allez-y ! Faites un tour en famille!



## *Sentier piétonnier*

Le sentier piétonnier de la Rivière Noire a été grandement amélioré durant l'été grâce à une subvention d'Hydro-Québec. Il sera inauguré officiellement cet automne. Il est actuellement ouvert à la population et je vous invite à en profiter.



## *Retour sur l'été*

Du 14 au 17 juillet dernier s'est tenu le 1er Rendez-vous du Country de Saint-Agapit, un festival musical mettant en vedette des artistes de la scène québécoise. L'activité a attiré plusieurs festivaliers de partout au Québec, qui ont majoritairement campé leur véhicule récréatif dans le stationnement de l'aréna. Cette première édition a attiré la participation enthousiaste de la population de Saint-Agapit. Les organisateurs, monsieur Jean-Claude Duhaime et madame Danielle Peterson, veulent exprimer leurs remerciements aux citoyens, aux commanditaires et au conseil municipal pour leur soutien. Une seconde édition de cet événement de musique country est prévue pour juillet 2017. C'est donc de bon augure!

**Sylvie Fortin Graham, mairesse**



## La culture entrepreneuriale chez-nous



### Lave-Auto Saint-Agapit

L'entreprise Lave-Auto Saint-Agapit a été créée en février 2010 par monsieur Patrick Bradette, anciennement originaire de Ste-Julie de Laurierville.

Monsieur Bradette est propriétaire de son entreprise située sur la rue Bergeron et il offre durant toute l'année un service d'esthétique auto avec options multiples. Les prix diffèrent selon la nature et l'étendue du traitement donné à votre voiture. Les forfaits portent sur le lavage intérieur et/ou extérieur, avec ou sans cirage, et avec ou sans shampoing pour les



**PATRICK  
BRADETTE**

sièges et tapis. Il existe même une option remise à neuf pour les mordus de la beauté des voitures.

Monsieur Bradette a reçu en 2011 une Reconnaissance du CLD de Lotbinière pour son soutien à la création de richesse dans la MRC, avec le développement de son entreprise.

**Estimation GRATUITE**

**Lave-auto  
Saint-Agapit**

**4 18 888-1233**  
981, ave Bergeron, St-Agapit



Infos ou inscriptions  
[www.lotbiniereavelo.com](http://www.lotbiniereavelo.com)  
Daniel Lemay 418-926-3407



Cette année, la Randonnée Lotbinière à vélo aura lieu le **18 septembre 2016**. S'adressant à tous les amateurs de vélo et visant à faire découvrir les magnifiques paysages de la MRC, la Randonnée propose différents parcours afin de satisfaire tous les niveaux de cyclistes. L'inscription comprend une collation santé et un repas, de l'animation et des prix de présence, et un encadrement sécuritaire durant tout le trajet. Le port du casque est obligatoire et les départs ont lieu par vagues successives, à partir de 9h30, devant l'école secondaire Beurivage.

### Parcours proposés, distances et vitesse du peloton

Aide Alimentaire Lotbinière (19 km) - 12 km/h	10h00
Desjardins (52 km) - 18 km/h	9h50
Tourisme Lotbinière (80 km) - 24 km/h	9h40
MRC de Lotbinière (111 km) - 30 km/h	9h30

Enfant (12 ans et moins)	gratuit
Jeune (13 - 17 ans)	10 \$
Adulte (18 ans et plus)	30 \$
Famille (2 parents + enfants)	30 \$



## Septembre 2016

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

## Octobre 2016


D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

## Novembre 2016

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

## Décembre 2016

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

 Tous les mardis et jeudis, de 18h00 à 20h30



## Info Bibliothèque

L'horaire de la bibliothèque (située à l'école secondaire Beurivage) est de 18h00 à 20h30, les mardis et jeudis.

L'abonnement est gratuit pour les résidents de Saint-Agapit, mais vous devez vous inscrire pour obtenir une carte de membre.

La période de prêt est de 21 jours et l'abonné peut emprunter 3 livres à la fois.

La bibliothèque contient de plus en plus de livres

## Junior AA Le Model

### Horaire des matchs hors-concours:

10 septembre, 20H30: Ste-Marie vs Le Model

16 septembre: Montmagny vs Le Model

### Tarifs d'entrée:

-Adulte: 5\$

-Adolescents (15 à 17 ans): 2\$

-Enfants (14 ans et moins): Gratuit



## ATTENTION—RAMONAGE ANNUEL

Les personnes utilisant régulièrement un poêle à bois doivent faire ramoner leur cheminée au moins une fois par année. C'est encore plus IMPORTANT dans le cas de poêles à combustion lente qui accumulent le crésote sur les parois de la cheminée. Une accumulation de plus de 3mm de crésote au niveau des parois du tuyau de cheminée constitue un risque potentiel d'incendie.





## PROGRAMME

### ACCÈS-LOISIRS

### LOTBINIÈRE



Vous demeurez dans la MRC de Lotbinière ?

Vous êtes en situation de faible revenu ?

Le programme accès-loisirs vous permet de participer à un loisir GRATUITEMENT peu importe votre âge.

**INSCRIPTIONS de 13h30 à 18h30**

**Centre-Femmes de Lotbinière - Saint-Flavien - 418 728-4402**

**Maison de la famille de Lotbinière - Saint-Apollinaire - 418 881-3486**

**Judi 8 septembre 2016, 13 h 30 - 18 h 30**

### POINTS DE SERVICES

Centre-Femmes de Lotbinière  
139, rue Principale, St-Flavien  
(418) 728-4402

Maison de la famille de Lotbinière  
81, rue Rousseau, Saint-Apollinaire  
(418) 881-3486

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Demeurez dans la MRC de Lotbinière
- Avoir un revenu avant impôt inférieur au seuil indiqué dans le tableau
- Fournir une preuve de revenu lors de l'inscription (rapport d'impôt, carte d'aide sociale, etc.)

1 personne . . . . .	23 861\$
2 personnes . . . . .	29 706\$
3 personnes . . . . .	36 520\$
4 personnes . . . . .	44 340\$
5 personnes . . . . .	50 290\$
6 personnes . . . . .	56 718\$
7 personnes . . . . .	63 147\$

Tableau de seuil de revenu selon Statistiques Canada 2013

«Le programme accès-loisirs me permet d'avoir une activité gratuite où je peux prendre du temps pour moi, pour ma santé, ça me donne de l'énergie !»

N.B.: La disponibilité des activités offertes dépend des places restées vacantes ou réservées par les organismes de loisirs.

Programme de mobilisation des partenaires locaux de Lotbinière en collaboration avec Accès-Loisirs Québec : [www.accesloisirsquebec.org](http://www.accesloisirsquebec.org)

## HOCKEY ET PATINAGE LIBRE

Gratuit chaque semaine au Centre sportif G.H. Vermette dès le 12 septembre

Activité	Horaire
Patinage libre pour tous	Lundi 19h05-19h50
	Vendredi 14h00 -15h00
Durant les congés scolaires	
Patinage libre des retraités	Judi 14h00-15h00
Hockey libre pour tous	Judi 16h00-17h30
	Vendredi 15h00-16h30
Durant les congés scolaires	
Hockey libre pee-wee et moins	Mardi 15h30-17h30
	Durant les congés scolaires
L'horaire peut varier sans préavis.	

Pour le hockey libre, vous aurez besoin d'une paire de gants et d'un casque réglementaire.

Pour le patinage libre, le port du casque est fortement recommandé.

Programmation quotidienne de l'aréna: 418-888-4298

Pour location ou informations: 418-888-4053



## MESSAGE IMPORTANT

### POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ET CHATS

Par respect pour l'ensemble de ses citoyens et citoyennes, la municipalité de Saint-Agapit impose aux propriétaires de chiens certaines règles de conduite dans le Règlement intitulé «Règlement concernant les animaux domestiques» numéro 173-11-99 :

- En tout temps, votre chien doit porter une médaille d'identité que vous devez vous procurer au bureau municipal. Les droits reliés à cette médaille sont payables annuellement.
- Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) pour l'empêcher de sortir du terrain.
- Toute personne désirant promener un ou des chiens doit les tenir en laisse. La longueur de la laisse ne doit pas excéder 2 mètres (6.56 pieds).
- Le propriétaire d'un chien doit ramasser immédiatement les excréments de son animal et en disposer proprement.

Nous comptons sur la collaboration de tous les citoyens et citoyennes de Saint-Agapit.



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement N° 406-06-16 modifiant le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme numéro 254-11-07 afin de prévoir des dispositions normatives pour encadrer les ouvrages de prélèvement d'eau ; et par le projet de règlement N° 407-06-16 modifiant le règlement de construction numéro 253-11-07 afin de préciser les normes applicables à l'usage prohibé de certaines constructions et remorques

#### Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 4 juillet 2016 le conseil a adopté les projets de règlement suivants :

**PROJET DE RÈGLEMENT N° 406-03-16 modifiant le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme numéro 254-11-07 afin de prévoir des dispositions normatives pour encadrer les ouvrages de captage de prélèvement d'eau.**

**PROJET DE RÈGLEMENT N° 407-03-16 modifiant le règlement de construction numéro 253-11-07 afin de préciser les normes applicables à l'usage prohibé de certaines constructions et remorques**

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 octobre 2016, à 19 h 30, au bureau municipal au 1080, avenue Bergeron à Saint-Agapit. Au cours de cette assemblée publique, la personne désignée par le conseil municipal expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le résumé du projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 1080, avenue Bergeron aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Agapit le 8 août 2016

Isabelle Paré, directrice générale

# GROS REBUTS

## Service de collecte des gros déchets

**Vous pouvez utiliser, gratuitement, les services de collecte de gros rebuts à domicile de Recyc•Lav inc. Le service est offert à tous les lundis, 12 mois par année.**

Étape 1:	Communiquez avec <b>Recyc•Lav inc.</b> Téléphone : 418 881-0084 Sans frais : 1-844 881-0084 Courriel : <a href="mailto:info@recyclav.com">info@recyclav.com</a>	<b>Service offert aux citoyens seulement Commerçants et contracteurs exclus</b>
Étape 2:	Indiquez-nous les articles et matériaux dont vous souhaitez vous départir en établissant une liste la plus précise possible. Mettez tous les menus objets dans des boîtes.	
Étape 3:	Nous communiquerons avec vous afin de préciser la journée de la collecte.	
Étape 4:	Placez vos articles dans un endroit facile d'accès pour nos camionneurs. Si possible, ne mettez pas vos articles sur le bord de la rue.	

- ◆ Meubles (incluant les meubles en bois)
- ◆ Divans
- ◆ Électroménagers, matelas et sommiers, tapis, barbecues, déshumidificateurs, climatiseurs, chauffes eau, etc.
- ◆ Matériel électronique : ordinateurs, cellulaires, téléviseurs, magnétoscopes, imprimantes, etc.
- ◆ Métaux et fils électriques
- ◆ Menus objets : outils, jeux, jouets, livres, CD-DVD, vaisselle, bibelots, lampes, miroirs, bijoux, etc. dans des

- contenants (boîtes en carton de préférence)
- ◆ Matériaux de construction et de rénovation: bois, portes, fenêtres, lavabos, toilettes, plinthes chauffantes et autres matières recyclables, comme les métaux et les fils électriques.
- ◆ Vélos et articles de sport
- ◆ Accumulateurs électriques, batteries d'automobiles
- ◆ Textiles, tissus, vêtements, chaussures
- ◆ Pneus automobiles et camionnettes